

Seule, la ligne à vapeur, de Braquegny à Casteau est en activité.

**GRÈVE A BERNISSART ET A MARCHIEUX**

Le mouvement a commencé au charbonnage de Bernissart, dont tous les ouvriers ont quitté le travail. A la concession de Bernissart, une partie des ouvriers s'est aussi mise en grève, et le charbonnage a cessé de fonctionner.

Divers actes de violence ont été commis. Un gendarme de Bernissart qui était en bicyclette, était allé à bicyclette, déposer une correspondance à Blaton; au retour, sur le territoire de cette commune, il fut attaqué par un fort groupe de grévistes.

Il dut fuir, laissant entre les mains de ses agresseurs sa bicyclette, qu'ils jetèrent dans le canal, son caban et son chapeau, qui n'ont plus été retrouvés.

La gendarmerie est sur les dents. Pour parer à toute éventualité, garder les puits du charbonnage et faire respecter la propriété, on a réquisitionné deux compagnies de sa régiment de chasseurs à pied, qui sont parties de Tournai à onze heures et demie.

**LA CESSATION DU TRAVAIL A ECUSAINES ET A BINCHÉ**

Mons, 5 juin. — Dans les carrières d'Ecusaïnes, tout travail a cessé et les ouvriers manifestent dans les rues, drapeau bleu et rouge en tête. Dans les campagnes, des bandes de grévistes vont arrêter les ouvriers bicyclettes et les travailleurs des champs.

A Binché, la verrerie a cessé le travail et les autres établissements industriels continuent à travailler.

**LA GREVE GENERALE DECLAREE A NIVELLES**

Nivelles, 5 juin. — La grève est déclarée dans les principaux ateliers de Nivelles.

Un cortège de 2.000 manifestants environ, précédés de drapeaux rouges et bleus, a parcouru la ville cet après-midi. Un meeting a été tenu ensuite à la Maison du Peuple.

On annonce que plusieurs fabriques et ateliers, qui travaillent encore aujourd'hui, seront fermés demain.

**Une importante décision du Conseil général du Parti ouvrier LA GREVE GENERALE SUSPENDUE**

Bruxelles, 5 juin. — Le Conseil général du Parti ouvrier s'est réuni mercredi.

Après quatre heures de délibérations, le Conseil général a décidé à l'unanimité de lancer un manifeste à la classe ouvrière.

Le Conseil général adjure la classe ouvrière de suspendre le mouvement de grève générale de crainte que son agitation en faveur du Suffrage Universel.

Il décide que le groupe parlementaire déposera une proposition de révision de la Constitution le jour de la rentrée des Chambres, le 9 juillet.

Il décide, en outre, de convoquer un congrès extraordinaire le 30 juin, à Bruxelles, afin d'examiner les mesures à prendre pour faire triompher le suffrage universel.

Le Parti ouvrier fera des obsèques aux nouvelles victimes des incidents électoraux de Liège, Verriers et Bruges.

**Les élections sénatoriales ARRONDISSEMENT DE COURMAYEURS**

Chiffre électoral: catholiques, 69.685; cartel, 29.725.

Elus: 3 catholiques, MM. Vercauteren, Frayon et Van den Peereboom; 1 libéral, M. Vandervefde.

# LES GREVES

**EN ANGLETERRE**

Londres, 3 juin. — Ce matin, le calme était complet aux environs des docks de Londres. Le nombre des travailleurs est égal à celui d'hier. Les convois de viandes et d'autres denrées sont partis sans provoquer d'incidents. Presque tous les bateaux dans les docks « India » et « Millwall » ont débarqué leur cargaison.

**EN RUSSIE**

Saint-Petersbourg, 5 juin. — La police a arrêté cette nuit, cinquante membres du Comité ouvrier gréviste. Cette mesure a été prise dans le but d'entraver le mouvement gréviste qui allait toujours en augmentant dans les fabriques de Petersbourg et menaçait sérieusement l'industrie locale.

**EN ESPAGNE**

Madrid, 5 juin. — Les ouvriers de la plupart des régions minières des Asturies, ont décidé la grève générale, néanmoins les ouvriers de Miéres travaillent aujourd'hui et on dit que deux autres mines chômeront seulement 24 heures par solidarité.

Le gouverneur télégraphie disant qu'il croit que la grève pourra être conjurée.

**Le Trafic des Décorations**

Paris, 5 juin. — Commencée depuis 15 mois, l'industrie de l'affaire de trafic des décorations touche à sa fin. On n'a pas oublié Valenciennes, Clémenty et leur bande, ces joyeux inventeurs de décorations qui surent tirer, de la vanité de leurs contemporains, d'abondants revenus.

Le magistrat instructeur rendra prochainement une ordonnance renvoyant, devant le Tribunal correctionnel, Clémenty, Jules Meulemans, Joseph Réveillard, Théodore Collet, Charles Lercher, Louis De Clermont, Edmond Evraert et Pierre Durtuelle.

Quant à Valentin, il se pourrait qu'il bénéficie d'une ordonnance de non lieu. Mis en observation dans la maison de santé du docteur Magnan, à Suresmes, cet inculpé a été, en effet, reconnu dément par le médecin.

**Les INculpés seront renvoyés EN CORRECTIONNELLE**

Paris, 5 juin. — Commencée depuis 15 mois, l'industrie de l'affaire de trafic des décorations touche à sa fin. On n'a pas oublié Valenciennes, Clémenty et leur bande, ces joyeux inventeurs de décorations qui surent tirer, de la vanité de leurs contemporains, d'abondants revenus.

Le magistrat instructeur rendra prochainement une ordonnance renvoyant, devant le Tribunal correctionnel, Clémenty, Jules Meulemans, Joseph Réveillard, Théodore Collet, Charles Lercher, Louis De Clermont, Edmond Evraert et Pierre Durtuelle.

Quant à Valentin, il se pourrait qu'il bénéficie d'une ordonnance de non lieu. Mis en observation dans la maison de santé du docteur Magnan, à Suresmes, cet inculpé a été, en effet, reconnu dément par le médecin.

**Le Congrès des Classes moyennes à Paris**

Paris, 5 juin. — La première séance de la deuxième journée a été consacrée en grande partie à entendre une communication de M. Louis Lafitte, secrétaire général de la Chambre de Commerce de Nancy, qui a résumé les travaux de cette assemblée et ceux de la commission mixte de l'apprentissage instituée par l'Etat.

A l'aide de faits précis et convaincants, il a montré que la question de l'organisation de l'apprentissage se posait en Lorraine, et notamment en Meurthe-et-Moselle, comme elle se pose partout ailleurs en France. Mais en Lorraine et dans l'Est, à Nancy, à Baccarat, à Dombasle, à Longwy, à Micheville, à Neuf-Maisons et aussi à Epinal, à Charleville, à Sedan, l'initiative des industriels et des groupements professionnels a déjà réalisé de sérieux efforts — suivis d'ailleurs de succès — pour assurer le développement rationnel de l'industrie et des métiers.

La Chambre de Nancy travaille à grouper tous les intérêts. Ses enquêtes dans l'Est et dans les pays annexés l'ont amenée à considérer le projet de représentation comme le premier article d'un programme intégral d'éducation nationale.

**LA DEUXIEME JOURNEE**

Paris, 5 juin. — La première séance de la deuxième journée a été consacrée en grande partie à entendre une communication de M. Louis Lafitte, secrétaire général de la Chambre de Commerce de Nancy, qui a résumé les travaux de cette assemblée et ceux de la commission mixte de l'apprentissage instituée par l'Etat.

A l'aide de faits précis et convaincants, il a montré que la question de l'organisation de l'apprentissage se posait en Lorraine, et notamment en Meurthe-et-Moselle, comme elle se pose partout ailleurs en France. Mais en Lorraine et dans l'Est, à Nancy, à Baccarat, à Dombasle, à Longwy, à Micheville, à Neuf-Maisons et aussi à Epinal, à Charleville, à Sedan, l'initiative des industriels et des groupements professionnels a déjà réalisé de sérieux efforts — suivis d'ailleurs de succès — pour assurer le développement rationnel de l'industrie et des métiers.

La Chambre de Nancy travaille à grouper tous les intérêts. Ses enquêtes dans l'Est et dans les pays annexés l'ont amenée à considérer le projet de représentation comme le premier article d'un programme intégral d'éducation nationale.

En pensant à l'avenir de l'artisan et de sa profession, il faut penser à l'avenir de la famille et du pays. Aussi est-il de toute nécessité d'organiser l'apprentissage avec les concours de la famille, du patron, de l'Etat, en respectant, mais aussi en complétant et en améliorant les œuvres déjà créées par l'Etat.

Au nom du congrès, M. D. Vincent, député du Nord, président de la séance, a vivement félicité et remercié M. Louis Lafitte.

M. Baudouin, d'Epinal, a signalé que dans cette ville les entrepreneurs du bâtiment ont rédigé des contrats d'apprentissage avec sanctions qui donnent les plus heureux résultats. M. Rastlé, de Marsaille, a dit que les écoles de métiers de constructions mécaniques entretiennent un véritable école-type d'apprentissage comprenant 60 élèves qui assurent et entretiennent le recrutement de ses ateliers. M. Coustier, d'Angers, a expliqué le fonctionnement des bourses communales d'apprentissage.

M. Thiéry, de Ribes-Christophe, de Las Cases, Combes et Crémieux ont également démontré que la réorganisation de l'apprentissage est de toutes les initiatives la plus urgente à entreprendre, de toutes les réformes la plus nécessaire à réaliser.

**Pour magnifier un acte d'héroïsme**

**LE MONUMENT**

**DES**

**CANTONNIERS DE LA FALOISE**

**LA CEREMONIE D'INAUGURATION**

C'est le 9 juin prochain, que MM. Poincaré, président du Conseil, et Klotz, ministre des Finances, député de la Somme, viendront inaugurer le monument élevé sur le qual de la Falaise (Somme), aux cantonniers qui trouvèrent la mort, le 20 septembre 1910, dans les circonstances mémorables que l'on a certainement parvenues à se rappeler.

Cette inauguration devait avoir lieu, on s'en souvient également, le 1er octobre 1911. Toutes les dispositions étaient prises, et la plaque commémorative cette solennité était déjà scellée dans le socle avec la mention traditionnelle: « Le monument a été inauguré le 1er octobre par M. Caillaux, président du Conseil ».

Survint la terrible catastrophe de la « Liberté ». L'inauguration fut ajournée. Puis, M. Caillaux passa et le monument de la Falaise attendit.

**Violents incidents au Parlement Hongrois**

**30 DEPUTES EXPULSES PAR LA POLICE**

Budapest, 5 juin. — Les partis d'opposition furieux de leur défaite dans le débat sur la loi militaire se proposaient de faire aujourd'hui, une manifestation monstrueuse. La police prévenue a pris des dispositions spéciales. Les postes de police ont été renforcés. Partout de nombreux agents circulent dans les rues. Ils ont reçu pour instruction de disperser les groupes. D'autre part, trois escadrons de hussards sont arrivés à Budapest. Le Parlement est gardé par 300 hommes de police, dont 120 à cheval.

**UN VACARME EFFROYABLE**

Au moment où le comte Tisza entre dans la salle des séances de la Chambre des députés, il se produit de nouveau des scènes tumultueuses. Le président de la Chambre est accueilli par une foule d'injures et de malédictions.

On lui crie: « Appelez donc la police! » Le vacarme est effroyable. On frappe des pieds, on siffle, on fait du bruit avec toute sorte d'instruments.

Le comte Tisza s'assied au fauteuil présidentiel; il montre beaucoup de calme et de sang-froid, prend quelques notes et suspend la séance au milieu d'un horrible tapage.

Les députés d'opposition se précipitent sur le président de la Chambre et tentent de le saisir. Les députés de l'opposition restent dans la salle tout en continuant à s'agiter, les uns les autres, de la façon la plus vive.

**L'EXPULSION DES PERTURBATEURS**

Ordre est donné d'évacuer la salle, les membres du parti gouvernemental quittent la salle. Les agents de police y pénètrent et expulsent trente députés de l'opposition.

Le questeur donne d'abord lecture de la liste de ces députés, dont le président a ordonné l'expulsion parce qu'ils troublaient systématiquement la tranquillité.

Les députés expulsés sont invités à se retirer, et, après avoir longtemps résisté, ils sont conduits jusqu'à la porte de la Chambre. Après leur expulsion, le comte Tisza revient sur l'estrade présidentielle, et est de nouveau accueilli par un horrible vacarme.

Tous les membres de l'opposition quittent alors la salle. Deux d'entre eux qui font en vain des tentatives de rébellion, sont déferés pour insubordination à la commission du règlement.

Le président de la Chambre donne ensuite

lecture de l'arrêt de la commission. M. Jules Just, est condamné à l'exclusion pour quinze séances, pour avoir résisté aux ordres du président et avoir troublé à plusieurs reprises les débats de la Chambre.

MM. Antoine Dikary, Geza Polonyi, Sigmund Estner et Martin Poxvasy sont condamnés à 10 jours d'exclusion.

Les 31 autres membres de l'opposition sont condamnés à faire amende honorable.

La Chambre passe ensuite à la discussion du projet de loi, concernant le code d'instruction criminelle militaire.

**LE PROGRAMME DE LA VISITE MINISTERIELLE**

Voici le programme de la cérémonie: A 3 heures, arrivée à La Falaise du train ministériel venant de Paris.

1. Réception par les autorités sur le qual de la gare par MM. le Préfet, le Président du Conseil général, le Maire de La Falaise, les membres du Parlement et les autorités locales. Le cortège se rend au cimetière, les autorités et corps constitués seront groupés en face de la Halle aux marchandises, dans la cour de la Falaise.

2. Réception dans la Halle aux Marchandises, des autorités et corps constitués. Aussitôt après, les invités franchiront les plans qui leur ont été réservés, soit dans l'enceinte réservée, en avant des troupes rendant les honneurs.

3. Inauguration du monument.

4. Les Ministres prennent place à la tribune. Discours de M. Rameau, président du Conseil général, de M. Poincaré, président du Conseil des Ministres.

5. Vin d'honneur offert par la Municipalité de La Falaise dans la Halle aux Marchandises.

6. Départ du train ministériel à 4 h. 45.

**La Guerre Italo-Turque**

**L'OCCUPATION DES ILES**

Paris, 5 juin. — Le « Temps » publie deux dépêches, l'une de Berlin, l'autre de Constantinople, suivant lesquelles il se confirme dans les milieux officiels de Constantinople que l'Italie et ses alliés sont en désaccord complet à propos de l'occupation des îles. L'Allemagne et l'Autriche sont disposées à ne pas laisser les Italiens occuper Mytilène et Chios.

Cette nouvelle a été accueillie en Turquie avec une grande satisfaction.

**Le Congrès des Douaniers**

**UNE ADRESSE AU GOUVERNEMENT**

Paris, 5 juin. — Soixante délégués de l'Union générale des agents du service actif des douanes se sont réunis en Congrès, salle Ludo, avenue de Clichy. Ils représentent les 15.000 douaniers qui sont groupés dans l'Union générale.

Le rapport, dont le secrétaire général, M. Pétrissans, a donné lecture, indique les résultats acquis à la suite de l'action de l'Union: augmentation des salaires, insuffisante encore, déclare M. Pétrissans.

Le rapport du secrétaire rappelle aussi l'affaire des douaniers de Rouen, Durand et Giraulet, qui, condamnés injustement, assurèrent leurs camarades, ont été graciés et mis en liberté. M. Pétrissans fait quelques critiques sur l'action de l'Union générale dans l'affaire de M. Bassagitz, secrétaire général du groupe de Bayonne, qui avait été frappé d'une mesure disciplinaire.

« Si nous comparons, dit le secrétaire général, ce qui a été fait par l'Union générale, à l'occasion de cette affaire, à la campagne menée au sein des associations pour l'affaire Léger, nous sommes obligés de reconnaître que l'esprit corporatif n'est pas encore arrivé, dans le camp des douaniers, à sa claire conscience et à son complet développement ».

M. Bassagitz, demeure frappé « pour une faute qu'il n'a pas commise », c'est parce que les délégués de l'U. G. au cours de leurs pourparlers avec l'administration ont refusé d'imposer aux douaniers qu'ils traduisaient fidèlement les sentiments des douaniers groupés dans l'association corporative.

Mais le Congrès a jugé ces critiques un peu trop vives et M. Pétrissans accepte de les atténuer. Après quoi le rapport a été adopté.

Un rapport financier, il résulte que l'actif de l'Union des douaniers est de 50.000 francs.

**LE MONUMENT**

La stèle formant le motif principal du monument est un haut-relief de 2 m. 55 de haut sur 2 mètres de large et 0 m. 80 de saillie. Les personnages sont campés en grandeur naturelle.

Deux de ces personnages sont, en réalité, de véritables statues: constituent un groupe appuyé au panneau de pierre qui forme le fond. Le troisième personnage est en bas-relief, un peu moins en saillie que les deux premiers.

L'ensemble donne l'impression d'un tableau sculpté qui situe le drame au premier plan et qui montre, au loin, grâce à une perspective de cavalière, l'arrivée du train meurtrier. La présence dans le drame d'un convoi de chemin de fer, offrait, on le comprend, une grosse difficulté qu'Albert Roze a résolue de la manière la plus élégante.

Au premier plan, un cantonnier accroupi, en costume de travail, les bras nus, tente en vain de soulever, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

Un camarade de travail venu à son secours a empoigné le malheureux, comme au hasard, par la chemise et par la peau des épaules. Le premier, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

Un camarade de travail venu à son secours a empoigné le malheureux, comme au hasard, par la chemise et par la peau des épaules. Le premier, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

**LE MONUMENT**

La stèle formant le motif principal du monument est un haut-relief de 2 m. 55 de haut sur 2 mètres de large et 0 m. 80 de saillie. Les personnages sont campés en grandeur naturelle.

Deux de ces personnages sont, en réalité, de véritables statues: constituent un groupe appuyé au panneau de pierre qui forme le fond. Le troisième personnage est en bas-relief, un peu moins en saillie que les deux premiers.

L'ensemble donne l'impression d'un tableau sculpté qui situe le drame au premier plan et qui montre, au loin, grâce à une perspective de cavalière, l'arrivée du train meurtrier. La présence dans le drame d'un convoi de chemin de fer, offrait, on le comprend, une grosse difficulté qu'Albert Roze a résolue de la manière la plus élégante.

Au premier plan, un cantonnier accroupi, en costume de travail, les bras nus, tente en vain de soulever, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

Un camarade de travail venu à son secours a empoigné le malheureux, comme au hasard, par la chemise et par la peau des épaules. Le premier, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

Un camarade de travail venu à son secours a empoigné le malheureux, comme au hasard, par la chemise et par la peau des épaules. Le premier, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

**LE MONUMENT**

La stèle formant le motif principal du monument est un haut-relief de 2 m. 55 de haut sur 2 mètres de large et 0 m. 80 de saillie. Les personnages sont campés en grandeur naturelle.

Deux de ces personnages sont, en réalité, de véritables statues: constituent un groupe appuyé au panneau de pierre qui forme le fond. Le troisième personnage est en bas-relief, un peu moins en saillie que les deux premiers.

L'ensemble donne l'impression d'un tableau sculpté qui situe le drame au premier plan et qui montre, au loin, grâce à une perspective de cavalière, l'arrivée du train meurtrier. La présence dans le drame d'un convoi de chemin de fer, offrait, on le comprend, une grosse difficulté qu'Albert Roze a résolue de la manière la plus élégante.

Au premier plan, un cantonnier accroupi, en costume de travail, les bras nus, tente en vain de soulever, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

Un camarade de travail venu à son secours a empoigné le malheureux, comme au hasard, par la chemise et par la peau des épaules. Le premier, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

Un camarade de travail venu à son secours a empoigné le malheureux, comme au hasard, par la chemise et par la peau des épaules. Le premier, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

**LE MONUMENT**

La stèle formant le motif principal du monument est un haut-relief de 2 m. 55 de haut sur 2 mètres de large et 0 m. 80 de saillie. Les personnages sont campés en grandeur naturelle.

Deux de ces personnages sont, en réalité, de véritables statues: constituent un groupe appuyé au panneau de pierre qui forme le fond. Le troisième personnage est en bas-relief, un peu moins en saillie que les deux premiers.

L'ensemble donne l'impression d'un tableau sculpté qui situe le drame au premier plan et qui montre, au loin, grâce à une perspective de cavalière, l'arrivée du train meurtrier. La présence dans le drame d'un convoi de chemin de fer, offrait, on le comprend, une grosse difficulté qu'Albert Roze a résolue de la manière la plus élégante.

Au premier plan, un cantonnier accroupi, en costume de travail, les bras nus, tente en vain de soulever, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

Un camarade de travail venu à son secours a empoigné le malheureux, comme au hasard, par la chemise et par la peau des épaules. Le premier, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

Un camarade de travail venu à son secours a empoigné le malheureux, comme au hasard, par la chemise et par la peau des épaules. Le premier, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

**LE MONUMENT**

La stèle formant le motif principal du monument est un haut-relief de 2 m. 55 de haut sur 2 mètres de large et 0 m. 80 de saillie. Les personnages sont campés en grandeur naturelle.

Deux de ces personnages sont, en réalité, de véritables statues: constituent un groupe appuyé au panneau de pierre qui forme le fond. Le troisième personnage est en bas-relief, un peu moins en saillie que les deux premiers.

L'ensemble donne l'impression d'un tableau sculpté qui situe le drame au premier plan et qui montre, au loin, grâce à une perspective de cavalière, l'arrivée du train meurtrier. La présence dans le drame d'un convoi de chemin de fer, offrait, on le comprend, une grosse difficulté qu'Albert Roze a résolue de la manière la plus élégante.

Au premier plan, un cantonnier accroupi, en costume de travail, les bras nus, tente en vain de soulever, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

Un camarade de travail venu à son secours a empoigné le malheureux, comme au hasard, par la chemise et par la peau des épaules. Le premier, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

Un camarade de travail venu à son secours a empoigné le malheureux, comme au hasard, par la chemise et par la peau des épaules. Le premier, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

**LE MONUMENT**

La stèle formant le motif principal du monument est un haut-relief de 2 m. 55 de haut sur 2 mètres de large et 0 m. 80 de saillie. Les personnages sont campés en grandeur naturelle.

Deux de ces personnages sont, en réalité, de véritables statues: constituent un groupe appuyé au panneau de pierre qui forme le fond. Le troisième personnage est en bas-relief, un peu moins en saillie que les deux premiers.

L'ensemble donne l'impression d'un tableau sculpté qui situe le drame au premier plan et qui montre, au loin, grâce à une perspective de cavalière, l'arrivée du train meurtrier. La présence dans le drame d'un convoi de chemin de fer, offrait, on le comprend, une grosse difficulté qu'Albert Roze a résolue de la manière la plus élégante.

Au premier plan, un cantonnier accroupi, en costume de travail, les bras nus, tente en vain de soulever, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

Un camarade de travail venu à son secours a empoigné le malheureux, comme au hasard, par la chemise et par la peau des épaules. Le premier, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

Un camarade de travail venu à son secours a empoigné le malheureux, comme au hasard, par la chemise et par la peau des épaules. Le premier, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

**LE MONUMENT**

La stèle formant le motif principal du monument est un haut-relief de 2 m. 55 de haut sur 2 mètres de large et 0 m. 80 de saillie. Les personnages sont campés en grandeur naturelle.

Deux de ces personnages sont, en réalité, de véritables statues: constituent un groupe appuyé au panneau de pierre qui forme le fond. Le troisième personnage est en bas-relief, un peu moins en saillie que les deux premiers.

L'ensemble donne l'impression d'un tableau sculpté qui situe le drame au premier plan et qui montre, au loin, grâce à une perspective de cavalière, l'arrivée du train meurtrier. La présence dans le drame d'un convoi de chemin de fer, offrait, on le comprend, une grosse difficulté qu'Albert Roze a résolue de la manière la plus élégante.

Au premier plan, un cantonnier accroupi, en costume de travail, les bras nus, tente en vain de soulever, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

Un camarade de travail venu à son secours a empoigné le malheureux, comme au hasard, par la chemise et par la peau des épaules. Le premier, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

Un camarade de travail venu à son secours a empoigné le malheureux, comme au hasard, par la chemise et par la peau des épaules. Le premier, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

**LE MONUMENT**

La stèle formant le motif principal du monument est un haut-relief de 2 m. 55 de haut sur 2 mètres de large et 0 m. 80 de saillie. Les personnages sont campés en grandeur naturelle.

Deux de ces personnages sont, en réalité, de véritables statues: constituent un groupe appuyé au panneau de pierre qui forme le fond. Le troisième personnage est en bas-relief, un peu moins en saillie que les deux premiers.

L'ensemble donne l'impression d'un tableau sculpté qui situe le drame au premier plan et qui montre, au loin, grâce à une perspective de cavalière, l'arrivée du train meurtrier. La présence dans le drame d'un convoi de chemin de fer, offrait, on le comprend, une grosse difficulté qu'Albert Roze a résolue de la manière la plus élégante.

Au premier plan, un cantonnier accroupi, en costume de travail, les bras nus, tente en vain de soulever, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

Un camarade de travail venu à son secours a empoigné le malheureux, comme au hasard, par la chemise et par la peau des épaules. Le premier, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

Un camarade de travail venu à son secours a empoigné le malheureux, comme au hasard, par la chemise et par la peau des épaules. Le premier, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

**LE MONUMENT**

La stèle formant le motif principal du monument est un haut-relief de 2 m. 55 de haut sur 2 mètres de large et 0 m. 80 de saillie. Les personnages sont campés en grandeur naturelle.

Deux de ces personnages sont, en réalité, de véritables statues: constituent un groupe appuyé au panneau de pierre qui forme le fond. Le troisième personnage est en bas-relief, un peu moins en saillie que les deux premiers.

L'ensemble donne l'impression d'un tableau sculpté qui situe le drame au premier plan et qui montre, au loin, grâce à une perspective de cavalière, l'arrivée du train meurtrier. La présence dans le drame d'un convoi de chemin de fer, offrait, on le comprend, une grosse difficulté qu'Albert Roze a résolue de la manière la plus élégante.

Au premier plan, un cantonnier accroupi, en costume de travail, les bras nus, tente en vain de soulever, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

Un camarade de travail venu à son secours a empoigné le malheureux, comme au hasard, par la chemise et par la peau des épaules. Le premier, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

Un camarade de travail venu à son secours a empoigné le malheureux, comme au hasard, par la chemise et par la peau des épaules. Le premier, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

**LE MONUMENT**

La stèle formant le motif principal du monument est un haut-relief de 2 m. 55 de haut sur 2 mètres de large et 0 m. 80 de saillie. Les personnages sont campés en grandeur naturelle.

Deux de ces personnages sont, en réalité, de véritables statues: constituent un groupe appuyé au panneau de pierre qui forme le fond. Le troisième personnage est en bas-relief, un peu moins en saillie que les deux premiers.

L'ensemble donne l'impression d'un tableau sculpté qui situe le drame au premier plan et qui montre, au loin, grâce à une perspective de cavalière, l'arrivée du train meurtrier. La présence dans le drame d'un convoi de chemin de fer, offrait, on le comprend, une grosse difficulté qu'Albert Roze a résolue de la manière la plus élégante.

Au premier plan, un cantonnier accroupi, en costume de travail, les bras nus, tente en vain de soulever, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

Un camarade de travail venu à son secours a empoigné le malheureux, comme au hasard, par la chemise et par la peau des épaules. Le premier, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

Un camarade de travail venu à son secours a empoigné le malheureux, comme au hasard, par la chemise et par la peau des épaules. Le premier, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

**LE MONUMENT**

La stèle formant le motif principal du monument est un haut-relief de 2 m. 55 de haut sur 2 mètres de large et 0 m. 80 de saillie. Les personnages sont campés en grandeur naturelle.

Deux de ces personnages sont, en réalité, de véritables statues: constituent un groupe appuyé au panneau de pierre qui forme le fond. Le troisième personnage est en bas-relief, un peu moins en saillie que les deux premiers.

L'ensemble donne l'impression d'un tableau sculpté qui situe le drame au premier plan et qui montre, au loin, grâce à une perspective de cavalière, l'arrivée du train meurtrier. La présence dans le drame d'un convoi de chemin de fer, offrait, on le comprend, une grosse difficulté qu'Albert Roze a résolue de la manière la plus élégante.

Au premier plan, un cantonnier accroupi, en costume de travail, les bras nus, tente en vain de soulever, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

Un camarade de travail venu à son secours a empoigné le malheureux, comme au hasard, par la chemise et par la peau des épaules. Le premier, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

Un camarade de travail venu à son secours a empoigné le malheureux, comme au hasard, par la chemise et par la peau des épaules. Le premier, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

**LE MONUMENT**

La stèle formant le motif principal du monument est un haut-relief de 2 m. 55 de haut sur 2 mètres de large et 0 m. 80 de saillie. Les personnages sont campés en grandeur naturelle.

Deux de ces personnages sont, en réalité, de véritables statues: constituent un groupe appuyé au panneau de pierre qui forme le fond. Le troisième personnage est en bas-relief, un peu moins en saillie que les deux premiers.

L'ensemble donne l'impression d'un tableau sculpté qui situe le drame au premier plan et qui montre, au loin, grâce à une perspective de cavalière, l'arrivée du train meurtrier. La présence dans le drame d'un convoi de chemin de fer, offrait, on le comprend, une grosse difficulté qu'Albert Roze a résolue de la manière la plus élégante.

Au premier plan, un cantonnier accroupi, en costume de travail, les bras nus, tente en vain de soulever, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

Un camarade de travail venu à son secours a empoigné le malheureux, comme au hasard, par la chemise et par la peau des épaules. Le premier, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

Un camarade de travail venu à son secours a empoigné le malheureux, comme au hasard, par la chemise et par la peau des épaules. Le premier, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

**LE MONUMENT**

La stèle formant le motif principal du monument est un haut-relief de 2 m. 55 de haut sur 2 mètres de large et 0 m. 80 de saillie. Les personnages sont campés en grandeur naturelle.

Deux de ces personnages sont, en réalité, de véritables statues: constituent un groupe appuyé au panneau de pierre qui forme le fond. Le troisième personnage est en bas-relief, un peu moins en saillie que les deux premiers.

L'ensemble donne l'impression d'un tableau sculpté qui situe le drame au premier plan et qui montre, au loin, grâce à une perspective de cavalière, l'arrivée du train meurtrier. La présence dans le drame d'un convoi de chemin de fer, offrait, on le comprend, une grosse difficulté qu'Albert Roze a résolue de la manière la plus élégante.

Au premier plan, un cantonnier accroupi, en costume de travail, les bras nus, tente en vain de soulever, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

Un camarade de travail venu à son secours a empoigné le malheureux, comme au hasard, par la chemise et par la peau des épaules. Le premier, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

Un camarade de travail venu à son secours a empoigné le malheureux, comme au hasard, par la chemise et par la peau des épaules. Le premier, de la main gauche, un des rails, terrible ruban d'acier, très formidable, dans lequel sa main droite est enfoncée, il s'agit visiblement d'un effort désespéré. Tous les muscles sont tendus à éclater.

**LE MONUMENT**

La stèle formant le motif principal du monument est un haut-relief de 2 m. 55 de haut sur 2 mètres de large et 0 m. 80 de saillie. Les personnages sont campés en grandeur naturelle.

Deux de ces personnages sont, en réalité, de véritables statues: constituent un groupe appuyé au panneau de pierre qui forme le fond. Le troisième personnage est en bas-relief, un peu moins en saillie que les deux premiers.

L'ensemble donne l'impression d'un tableau sculpté qui situe le drame au premier plan et qui montre, au loin, grâce à une perspective de cavalière, l'arrivée du train meurtrier. La présence dans le drame d'un convoi de chemin de fer, offrait, on le comprend, une grosse difficulté qu'Albert Roze a résolue de la manière la plus élégante.